

Division des personnels non
enseignants
Bureau de l'Adaptation
Scolaire et de la Scolarisation des
Elèves Handicapés DPNE2
Bureau 305
28 Boulevard Charles Nédelec
13231 MARSEILLE Cedex 1
Fax. 04.91.99.66.75

**DOCUMENT A RENVOYER IMPERATIVEMENT PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT
LE 20 DE CHAQUE MOIS A LA DIVISION DPNE 2- ASH**

Nom de l'AESH (en lettres capitales) : Prénom :.....

AESH auprès de l'élève :

Nom de l'établissement :

A assuré régulièrement son service durant tout le mois.

ou

A été absent(e) journées de classe pendant cette période

Du au inclus Motif :

Du au inclus Motif :

Du au inclus Motif :

Observations éventuelles :

A le

Le Directeur / Directrice
Cachet et signature

Signature de l'AESH :

Nom de l'établissement :

A assuré régulièrement son service durant tout le mois.

ou

A été absent(e) journées de classe pendant cette période

Du au inclus Motif :

Du au inclus Motif :

Du au inclus Motif :

Observations éventuelles :

A le

Le Directeur / Directrice
Cachet et signature

Signature de l'AESH :